



BULLETIN DE SESSION

Juin 2023

ÉDITORIAL

BIENVENUE AU PALAIS FÉDÉRAL

Mesdames, Messieurs,

En tant que Société Suisse de Public Affairs (SSPA), nous constatons avec satisfaction que les temps où le Parlement rejetait en bloc toute initiative de transparence sont révolus. Des interventions qui vont en ce sens figurent régulièrement à l'ordre du jour et il y a fort à parier qu'avec le nouveau Parlement, leur nombre ne diminuera pas au cours de la prochaine législature – ce d'autant plus qu'à l'automne 2023, il faudra pour la première fois rendre publiques les subventions que touchent les partis politiques et l'origine du financement des campagnes de votation et des campagnes électorales.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat: un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA:

<https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Découvrez ci-dessous nos réflexions au sujet d'interventions pertinentes, et n'oubliez pas de noter la date de notre prochain événement session dans votre agenda.

Nous vous souhaitons un très bon été.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Des règles de transparence véritables et valables pour tous

22.474 lv. pa. Quadri. Les membres du conseil qui font du lobbying en faveur des caisses-maladie devraient au moins être contraints de divulguer le montant des compensations qu'elles leur versent.

L'initiative parlementaire du conseiller national Lorenzo Quadri poursuit des objectifs tout à fait louables: la loi sur le parlement doit être amendée de telle sorte que les membres du conseil faisant partie du Conseil d'administration ou de la Direction d'une assurance-maladie ou d'organisations faitières soient tenus de divulguer l'indemnité qu'ils touchent au titre de tels mandats. Cela permettrait au moins de savoir – dans le cadre des délibérations de la Commission et au Conseil – dans quelle mesure un membre du Conseil est incité financièrement à soutenir ou à rejeter des réglementations en faveur ou en défaveur de l'entreprise qu'il représente.

La SSPA rejette l'intervention pour une raison très simple: même dans le domaine des règles de transparence, il est nécessaire que les réglementations soient à la fois équitables et exhaustives. Il n'y a aucune raison d'appliquer une telle règle uniquement aux représentantes et représentants d'assurances-maladie. Cela créerait à dessein une inégalité de traitement et de nombreux domaines dans lesquels des parlementaires ont également des mandats (ONG, industrie, agriculture, etc.) resteraient obscurs. S'il le faut, le Parlement doit établir des règles de transparence qui s'appliquent à toutes les activités annexes rémunérées des membres du conseil.



Photo: Services parlementaires, 3003 Berne

Une approche à envisager pour plus de transparence au sujet des revenus issus d'une activité annexe à celle de parlementaire

22.485 lv. pa. Mazzone. Des fourchettes permettant la transparence des revenus issus d'activités annexes des parlementaires

L'initiative parlementaire de la Conseillère d'état Lisa Mazzone s'engage dans une direction plus appropriée: elle propose que la loi sur le parlement soit jalonnée de fourchettes d'indemnités que les membres du conseil devraient indiquer dans le cadre de leurs mandats rémunérés. Cela permettrait au moins de savoir si, par exemple, un membre du conseil touche entre 0 et 6 000 francs suisses pour un mandat ou si la rémunération se situe plutôt dans la fourchette de 50 000 à 100 000 francs suisses, par exemple.

La SSPA retient qu'un grand nombre de projets similaires qui envisageaient d'interdire aux parlementaires de se faire rémunérer pour des mandats ont déjà échoué au Parlement. La SSPA rejette de telles interventions. En revanche, il serait tout à fait pertinent et constitutionnellement recevable – au sens de l'Office fédéral de la Justice – d'instaurer une plus grande transparence vis-à-vis de l'opinion publique sur le montant des mandats rémunérés.

Extrait du dictionnaire du Parlement: « Salle des pas perdus »

Une bonne nouvelle: À la différence du mot-clé « lobby » (cf. Bulletin de session SSPA 2021-12), le mot-clé « salle des pas perdus » possède une définition correcte et précise des droits qui sont accordés aux lobbyistes au Palais fédéral: « La salle des pas perdus se situe dans le bâtiment du Parlement. Elle entoure côté sud la salle du Conseil national en formant un arc allongé. C'est dans la salle des pas perdus que les membres du Conseil discutent et se retrouvent pendant les sessions, donnent des interviews et reçoivent également des lobbyistes et des représentants de l'opinion publique. Elle sert par ailleurs à des fins représentatives, par exemple pour des réceptions d'état au Conseil fédéral. »

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session d'été 2023

Mardi 6 juin 2023

17h00 – 19h30

MYLE, Bubenbergrplatz 5A, Berne

« Relations bilatérales Suisse – Grande-Bretagne »

Échange avec l'ambassadeur britannique
James Squire

Le Royaume-Uni et la Suisse entretiennent des relations économiques étroites: mais qu'en est-il de nos liens politiques, alors que nos deux pays sont engagés dans des processus similaires et différents vis-à-vis de l'Union Européenne ? Une alliance entre les deux pays est-elle possible ? Comment des relations bilatérales peuvent-elles renforcer la position réciproque de l'autre ?

Nous sommes heureux d'accueillir l'ambassadeur britannique en Suisse et d'entendre son point de vue sur ces questions.

Programme

17h00: Ouverture des portes, accueil

17h15: Allocution de James Squire, Ambassadeur du Royaume-Uni
suivie des questions et d'une discussion

18h00: Apéro

19h30: Fin de la manifestation

Inscription:

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2023-06-06-manifestation-de-session-de-reception-de-lambassadeur-britannique-james>

Voyage d'études de la SSPA 2023: Paris



Jeudi 16 novembre 2023

Dîner en commun

Vendredi 17 novembre 2023

Visites et échanges avec:

l'Ambassade Suisse

l'OCDE Suisse

l'Assemblée nationale

des collègues de l'AFCL

En option:

Samedi 18 novembre 2023

Programme culturel dans la matinée

Inscription:

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2023-11-17-voyage-detudes-de-la-sspa-paris-1617-nov-2023-option-18-nov-2023>

Autres événements de la SSPA Aperçu / Save the date

SSPA Cours de déontologie 2023

Vendredi 8 septembre 2023

09h30 – 16h30

Haute École spécialisée bernoise

Inscription:

par e-mail à info@spag-sspa.ch

Manifestation de la session d'automne

Mardi 19 septembre 2023

Visite de l'entreprise CSL Behring, Berne

Manifestation de la session d'hiver

Mardi 12 décembre 2023

12h30 – 14h30

Hotel Bellevue Palace, Berne

Nouveaux membres SSPA

(au 31.5.2023)

- Dominique Engelhart, Farner Consulting AG
- Tatjana Kistler, Pro Senectute Suisse
- Cathy Maret, Fédération Suisse des Psychologues
- Marco Natoli, Groupe Helvetia Assurances
- Anna Riedweg, Sunrise GmbH
- Viktoriya Zakrevskaya, The First University of St. Gallen Grand Challenge

Lien sur la liste de nos membres:

<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentant-e-s d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la Salle des pas perdus: Services parlementaires, 3003 Berne